

FONCTIONNEMENT

38 794 414 €

INVESTISSEMENTS

22 069 676 €



Budget primitif 2007

Diminution de la dette

Le budget primitif 2007 répond, comme les années précédentes, aux principales caractéristiques de ne pas augmenter les taux d'imposition de la ville et de maîtriser le niveau d'emprunt. Conformes aux engagements pris, ces deux principes s'accompagnent d'une gestion rigoureuse. Cette politique budgétaire permet de contenir les dépenses de fonctionnement, d'autofinancer et de maintenir les investissements à un niveau élevé.

Explications sur les lignes les plus importantes de ce budget.

Les taux d'imposition inchangés

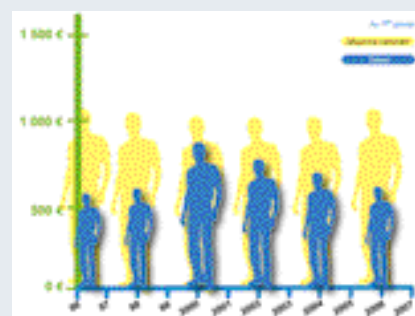
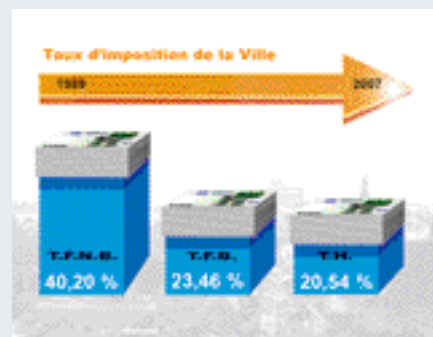
Les taux des taxes locales restent les mêmes. Ils n'ont pas changé depuis 1989. La Ville fixe les taxes du foncier (bâti et non bâti) et de la taxe d'habitation. La taxe professionnelle est désormais de la compétence de la CAdD.

Malgré la stabilité des taux de la ville, le montant de l'impôt change. Il évolue en effet en fonction des parts du Département et de la Région, et de l'augmentation des bases de calcul fixées par l'administration fiscale.

L'endettement par habitant peu élevé

L'endettement de la ville diminue. Après être montée à 27,9 millions d'euros en 2000, la dette diminue de façon significative. Elle est maintenant de 18,8 millions d'euros. Une baisse de près de 9 millions d'euros alors que des investissements importants ont été réalisés.

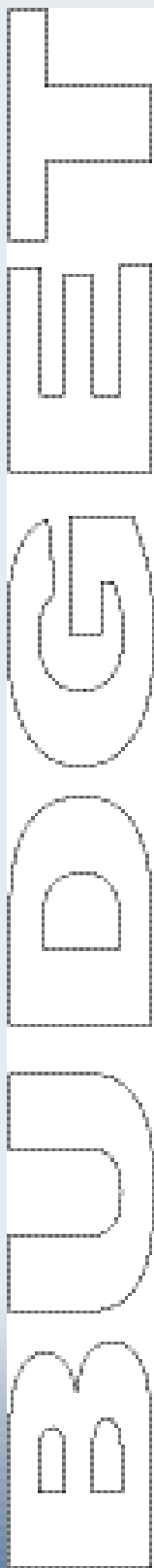
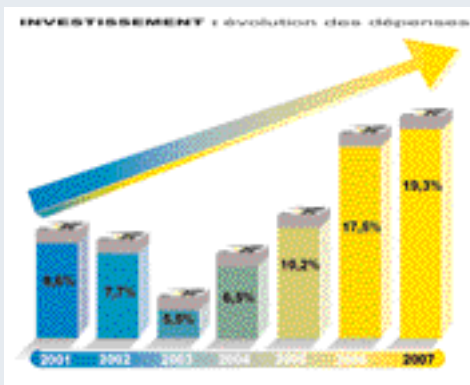
Par habitant, la dette est de 578 €, et est très inférieure à la moyenne nationale qui est supérieure à 1000 €.



Les investissements

Le budget 2007 est le plus important de ces dernières années en terme d'investissements. Il intègre les dépenses liées au Programme national de rénovation urbaine. Le remboursement du capital des emprunts déduit, les investissements se montent à 19,3 millions d'euros. Le graphique de l'évolution des dépenses (ci-contre) montre la progression des investissements alors que dans le même temps l'endettement diminue.

Les principales lignes budgétaires concernent l'Agence nationale pour la rénovation urbaine et les Grands projets. Les tableaux ci-dessous vous livrent le détail des opérations.



INVESTISSEMENTS :

6,3 M€

ANRU

Aménagement bas du Lièvre-d'or	1,0 M€
Aménagement rue du Lièvre-d'or	1,3 M€
Maîtrise d'œuvre Oriels	0,2 M€
Résidentialisation des Oriels	1,0 M€
Réfection école Ferdinand Buisson	2,5 M€
Écoles maternelles 7 classes quartier des Rochelles - Frais d'études	0,4 M€
Frais d'étude	0,01 M€

INVESTISSEMENTS :

8,1 M€

Grands PROJETS

Salle polyvalente Paul-Bert	2,5 M€
Circuit du Bois Guyon	1,9 M€
Travaux de voirie	1,4 M€
Pavillon Louis XIII	0,9 M€
Signalétique directionnelle	0,4 M€
Bornes escamotables	0,3 M€
Autres	0,5 M€

Les dépenses par fonction

Voici les dépenses présentées par fonction, les sommes qui y sont attribuées (entre parenthèses les chiffres du budget 2006) et les principaux secteurs d'intervention.



Sécurité et salubrité

339 860 euros (330 000)

- Hygiène et salubrité: 45 %
- Frais des services: 28 %
- Police municipale: 24 %
- Police nationale et pompiers: 3 %



Enseignement et formation

5 717 841 euros (3 740 000)

- Écoles primaires: 58 %
- Hébergement et restauration scolaire: 22 %
- Écoles maternelles: 11 %

La hausse correspond à la restructuration de l'école primaire Ferdinand-Buisson, aux Rochelles.

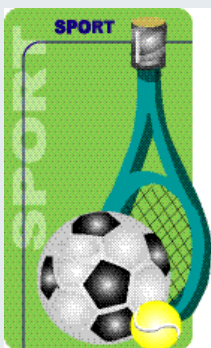


Culture

840 436 euros (1 469 000)

- Actions culturelles: 37 %
- Théâtre: 34 %
- Entretien patrimoine: 13 %
- Musées: 11 %

La baisse s'explique par le transfert à la CADD de l'école de musique et de la bibliothèque Godeau.

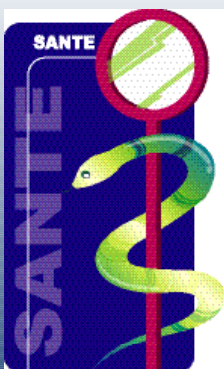


Sport et jeunesse

4 378 502 euros (2 477 000)

- Équipements sportifs et de loisirs: 43 %
- Stades, salles de sport, centres de loisirs: 22 %

La hausse importante représente l'investissement de la salle polyvalente aux Hameaux de Paul-Bert.



Social et santé

1 022 362 euros (977 000)

- Services communs, notamment le CCAS et la caisse des écoles: 78 %
- Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence: 12 %.



Famille

338 586 euros (314 000)

- Crèches et garderies: 61 %
- Aide à la famille: 15 %
- Frais des services: 15 %
- Services en faveur des personnes âgées: 9 %



Logement

2 930 060 euros (2 194 000)

- Cette fonction représente le total des subventions d'équipement que la ville verse à l'Opac Habitat Drouais qui est de 2 780 060 €.
- Elle comprend l'aide à la pierre qui est de 150 000 € pour la campagne de ravalement de façades.



Aménagement, environnement

10 236 612 euros (13 092 000)

- Opérations d'aménagement urbain: 52 %
- Voirie communale et routes: 19 %
- Équipement et voirie: 14 %
- Espaces verts: 6 %



Action économique

553 406 euros (523 000)

- Foires et marchés: 42 %
- Aides aux services publics (principalement dans les mairies de quartier): 42 %
- Aide au tourisme: 14 %

Structures des dépenses...



Toutes les charges de fonctionnement observent, naturellement, une légère hausse. En ce qui concerne le personnel, l'augmentation s'explique notamment par la revalorisation du point d'indice, une augmentation de la CNRACL de 1 % et du SMIC. Les frais de personnel restent cependant maîtrisés et impliquent le maintien du niveau de service public.

À propos des subventions, notons que le budget pour les associations est en augmentation de 100 000 euros. Ces aides financières prennent en compte les besoins réels des associations pour leur donner les moyens de travailler dans de bonnes conditions.

Quelques explications sur les deux principales composantes des recettes.

Les recettes fiscales sont composées essentiellement des contributions directes (impôts locaux et attributions de compensation), de la taxe sur l'énergie électrique et de la taxe additionnelle aux droits de mutation.

Les dotations et subventions comprennent principalement la DGF (Dotation globale de fonctionnement).

... et des recettes



Proximum

Un budget global de 1,4 million d'euros

Le dispositif Proximum tourne maintenant à plein régime. Suite aux réunions et rencontres avec les habitants, les besoins ont été listés. Dans certains quartiers, ce sont des investissements (aires de jeux, aménagements, etc.) et dans d'autres du fonctionnement (activités, sorties, ateliers, etc.). L'enveloppe globale du budget Proximum est de 1,4 million d'euros, soit 200 000 euros par quartier.

